

**DECRET N° 2004-408 DU 20 JUILLET 2004**

Portant nomination des membres du Conseil  
d'Administration de la Société Béninoise  
d'Energie Electrique (S.B.E.E.).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et de groupements d'intérêt économique ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-252 du 04 mai 2004 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret 2004 –151 du 29 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Vu** le décret n° 2004-098 du 1<sup>er</sup> mars 2004 portant approbation des statuts de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) harmonisés avec l'Acte Uniforme de l'OHADA ;
- Sur** rapport du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 30 juin 2004 ;

**DECRETE** :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), les personnes dont les noms suivent :

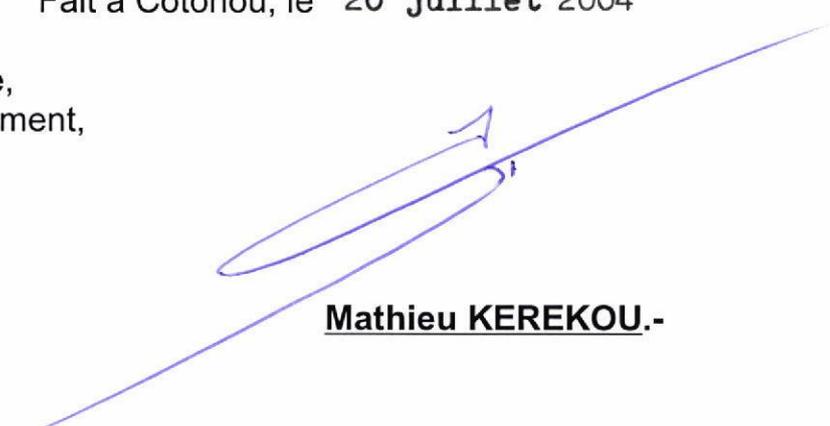
- Monsieur Fatiou TOUKOUROU, représentant le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Monsieur Yves SINZOGAN, représentant le Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Monsieur Apollinaire MAHOUSI, représentant le Ministre chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Madame Raïmatou ABDOU, représentant le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi ;
- Monsieur Bernard DOSSOU DOSSA, représentant des usagers des consommateurs de l'Energie Electrique ;
- Monsieur Fataï AFFOLABI, personnalité privée du secteur de l'Electricité ;
- Monsieur Raphaël ZOMAHOUN, représentant élu du personnel de la SBEE ;

**Article 2** : Monsieur Fatiou TOUKOUROU est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE).

**Article 3** : Le présent décret qui abroge toutes décisions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 juillet 2004

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre d'Etat chargé du Plan,  
de la Prospective et du Développement,

Dorothe C. SOSSA.-  
Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre des Mines, de  
l'Energie et de l'Hydraulique,

Kamarou FASSASSI.-

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPPD MFE 4  
MEMH 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-  
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-  
ENAM-FADESP 03 UNIPAR-FDSP 02 JO 1.-